

L'avenir brouillé des réfugiés

Par ROSEMARY SAYIGH *

LIÉE AU PROJET de reconstruction de la ville de Beyrouth, l'éviction des réfugiés de la guerre civile (mouhajarines) qui avaient cherché refuge dans la capitale est entrée dans une phase décisive au début de juillet 1994. Une grande proportion d'entre eux sont des Palestiniens, victimes depuis le début des années 70 d'incessantes attaques contre leurs camps au Liban. L'Etat a refusé d'autoriser la reconstruction des camps détruits (parmi lesquels ceux de Nabatiyeh et de Tell el Zaatar), d'où sont originaires près de six mille familles déplacées (1). Aucun nouveau site n'a été mis à leur disposition, et, depuis 1982, ceux qui existent ne sont plus autorisés à s'agrandir.

Qui plus est, en janvier 1994, le gouvernement a stoppé les programmes de reconstruction de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés arabes de Palestine (UNRWA) à l'intérieur même des camps. D'autres camps seraient amputés pour faire place à des autoroutes ou à des voies ferrées. Ainsi, ce qu'on appelle la « crise de l'éviction » révèle-t-elle toute la précarité de la vie et du statut des Palestiniens du Liban.

Le gouvernement a cependant tenu à préciser que les Palestiniens n'étaient pas victimes d'un traitement discriminatoire, les réfugiés de guerre libanais devant, eux aussi, être expulsés de la capitale, et que tous les réfugiés dans cette situation étaient indemnisés par le Fonds central pour les personnes déplacées, qui peut accorder jusqu'à 5 000 dollars par famille. Ces arguments sont de nature à couper court aux critiques de l'opposition libanaise, d'autant que les citoyens souhaitent vraiment en finir avec les débris de la guerre, matériels et humains, qui envahissent encore leur capitale.

C'est cependant oublier un peu vite certaines réalités : par exemple, les réfugiés libanais ont des maisons où ils peuvent retourner – à l'exception de ceux de la « zone de sécurité » contrôlée par Israël –, alors que les réfugiés palestiniens n'en n'ont pas. Et la plupart de ces derniers ne touchent pas la totalité de la compensation. Ils ne peuvent ni louer ni acheter de logement dans les zones urbaines, à cause de l'inflation du prix des loyers et de la crise économique. Dans le camp de Chatila, où la construction privée se poursuit en dépit des rumeurs de démolition, les appartements se vendent à des prix compris entre 15 000 et 20 000 dollars, et le loyer le plus faible est de 250 dollars par mois.

La réduction de l'espace disponible dans les camps est d'autant plus dramatique qu'elle s'accompagne d'un phénomène d'appauvrissement continu. Par rapport aux autres pays d'accueil, c'est le Liban qui compte le plus de Palestiniens vivant dans des camps : 53 % du total (2). Quelques lieux de réinstallation ont bien été proposés, en particulier par M. Walid Joumblatt, ministre des personnes déplacées, qui a acheté en 1994 un terrain de cent hectares dans la localité de Krayé, à une quarantaine de kilomètres au sud de Beyrouth. Le dirigeant druze a ainsi

provoqué de vives polémiques au sein du gouvernement et dans l'opinion. Mais cela n'empêche pas les évictions de se poursuivre, sans que le gouvernement offre de nouveaux lieux de réinstallation.

Dans la ville de Saïda (ex-Sidon), on a cru que, en raison de son histoire et de considérations politiques locales, les pressions contre les réfugiés seraient moins fortes. Las ! Saïda est la ville du premier ministre, et il se trouve que la Fondation Hariri a conçu pour elle des plans de développement. C'est cette fondation, et non le gouvernement ou la municipalité, qui, le 12 juillet 1994, a mis les gens du bidonville de Sikkeh en demeure de quitter la place ; quelques jours plus tard, celui-ci était rasé. C'est en effet dans la périphérie d'Aïn-Héloué que se situe la plus grande concentration de réfugiés de la guerre civile : 750 familles, toutes palestiniennes à une cinquantaine près et qui, pour la plupart, ont déjà été déplacées à plusieurs reprises et n'ont aucun camp où aller. Des familles sans hommes à leur tête et qui, toutes, sont dans la misère. La fondation est restée sourde à la démarche collective des femmes chefs de famille qui refusaient de partir si on ne leur attribuait pas une maison ou un bout de terrain. D'autres Palestiniens sont intervenus, cette fois auprès du ministre de l'intérieur, pour demander un délai dans l'attente d'une solution de relogement (3). Mais les évictions se sont poursuivies, le gouvernement évitant toutefois de provoquer des réactions massives de nature à susciter des troubles.

Triple marginalisation

Au demeurant, l'opinion n'est guère sensible à ce problème, et les médias ne lui prêtent que peu d'attention. La manière dont le gouvernement Hariri s'y prend en cette affaire donne une idée de ce que serait le « nouvel ordre » qu'il entend instituer. On voit aussi, à cette occasion, dans quelle position de faiblesse se trouvent les Palestiniens de ce pays tandis que la conjoncture internationale et régionale est en train de changer. La campagne d'éviction, les menaces de démolition des camps de Beyrouth, laissent percer une volonté d'en finir avec les concentrations palestiniennes, de forcer leurs habitants à s'établir individuellement loin de la capitale et loin du Sud, et d'accentuer les pressions pour contraindre à l'émigration une communauté « historiquement » portée à la contestation.

La communauté des réfugiés palestiniens au Liban est la deuxième en importance, après celle de Jordanie (4). Elle sait tout le prix qu'elle a payé pour le salut du mouvement de résistance, mais se voit désormais marginalisée d'une triple façon : dans la politique nationale palestinienne (les discussions sur le sort des réfugiés n'étaient prévues que dans un délai de deux ans après le démarrage de la

mise en œuvre des accords d'Oslo ; en fait elles n'ont toujours pas commencé) ; dans la vie politique libanaise (où elle est désormais dépourvue d'alliés, notamment en raison de l'affaiblissement du mouvement national progressiste) ; et sur la scène régionale (où la désunion des Etats arabes s'est accentuée à la suite de la guerre du Golfe, tandis que s'accroissaient les divisions au sein de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Les seules réactions qui se soient manifestées ont été le fait d'intellectuels et de cadres faisant partie des Dix (alliance rassemblant les groupes de la résistance opposés aux accords sur Gaza et Jéricho (5). Dans les camps, les manifestations d'hostilité n'ont été que sporadiques et d'inégale amplitude.

Les difficultés matérielles expliquent, bien sûr, cette relative passivité (6). D'ailleurs, les protestations suscitées par la réduction de l'aide distribuée par l'OLP ont été plus nombreuses que celles contre les accords sur Gaza et Jéricho. « *Arafat fait la courte échelle aux Israéliens.* »... « *Arafat = Lahad* [général libanais commandant l'Armée du Liban sud pour le compte d'Israël]. » « *Il nous a rejetés dans l'ombre.* » Ou encore : « *Arafat a oublié ceux du Liban.* » Les dénonciations du chef de l'OLP sont véhémentes de la part de ceux qui estiment que le signataire de l'accord du 13 septembre 1993 a oublié les objectifs pour lesquels s'était battue la résistance, laissant les Palestiniens du Liban à l'abandon, sans espoir de retour, sans aucune sécurité de résidence ou de statut juridique. Beaucoup, cependant, manifestent une certaine réticence à l'égard de telles accusations.

Une enquête d'opinion menée dans les camps dès septembre 1993 (7) a montré que 75 % des personnes interrogées étaient alors en faveur des accords d'Oslo – un soutien qui s'est amoindri depuis en raison des faibles résultats obtenus, mais pour faire place à de l'attentisme plutôt qu'à une adhésion aux thèses de l'opposition : « *Les gens de Gaza et de Jéricho ont le droit d'être libérés de l'occupation. Qu'ont fait les Dix, jusqu'ici ? Arafat est efficace, il peut rassembler, il peut faire bouger les choses.* » Ceux qui s'expriment ainsi sont généralement des vieux, qui espèrent au moins avoir un passeport palestinien.

Opposés à l'accord du 13 septembre 1993, les dix partis sont desservis dans l'opinion par leur désunion, la faiblesse de leurs moyens financiers et leurs liens avec la Syrie. Leurs cadres reconnaissent qu'ils ont été incapables de proposer une solution de rechange crédible à l'accord Rabin-Arafat. Leur stratégie de « lutte armée » est devenue impraticable, en raison de la suspension des opérations dans le sud du Liban et de la perspective de règlement avec la Syrie. Pourtant, rien n'est figé, comme le résume un ancien combattant du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) : « *Des groupes comme Hamas sentent que les gens ne vont pas maintenant soutenir l'opposition, leur situation économique est si mauvaise qu'ils cherchent d'abord des solutions à leurs propres problèmes. Mais tous les regards sont braqués sur Arafat en attendant de voir comment il dépense l'argent, comment il bâtit*

* Auteur, notamment, de *Too Many Enemies, The Palestinian Experience in Lebanon*, Zed, Londres, 1994.

les institutions. Si l'on constate qu'il utilise les mêmes méthodes que naguère au Liban, la politique d'opposition reprendra. » Le lien est ainsi établi entre ce qui se passe à Gaza et à Jéricho et ce qui se passe au Liban, avec la conviction sous-jacente que M. Arafat est incapable de changer ses méthodes.

La politique et l'économie se confondent dans l'esprit des gens, qu'une misère accrue prépare à accepter un peu n'importe quoi de ce qui sera décidé pour eux, implantation au Liban ou dispersion à l'extérieur. Souvent, on craint que M. Arafat n'ait intérêt à disperser et à réduire au silence une communauté qui représente une source d'embarras. Les salaires et indemnités de l'OLP ont été versés sporadiquement ou même supprimés depuis la mi-1992. Ses services ont été réduits à pratiquement rien. Les prestations de l'UNRWA ont considérablement diminué. La bourgeoisie palestinienne a consacré tous ses dons à l'Intifada et, depuis peu, à l'« autorité nationale ».

L'étranglement économique des réfugiés se nourrit d'autres facteurs encore, tels que la législation libanaise du travail, restrictive à l'égard des Palestiniens ; les pertes découlant de la guerre ; la fermeture de la plupart des pays du Golfe aux travailleurs palestiniens et la chute de leurs envois de fonds ; l'assèchement de la plupart des sources d'aide informelle, l'inflation, etc.

Tributaires des crises libanaises

Si l'on ne meurt pas de faim, c'est grâce aux mécanismes de la solidarité, mais les familles sont à bout de ressources. Les employés de l'UNRWA forment une petite classe moyenne : si le mari et la femme travaillent, ils peuvent gagner ensemble 1 000 dollars par mois. Mais un médecin du Croissant-Rouge gagnant, lui, 40 dollars par mois, marié, avec trois enfants, ne peut faire vivre les siens qu'avec l'aide de parents. Des travailleurs manuels spécialisés peuvent gagner plus (environ 10 dollars par jour) que la plupart des employés, mais ils sont tributaires des aléas de la reconstruction. D'autant que les ouvriers syriens prennent les emplois les moins bien payés (dans la construction et l'agriculture), qui, jusqu'alors, étaient l'ultime recours des Palestiniens, privés d'accès à la plupart des professions. A Aïn-Héloué, un homme sur cinq seulement aurait un travail régulier.

La santé et l'éducation sont dans un état critique. Du fait de la réduction de la couverture des frais d'hospitalisation par l'UNRWA, et du coût exorbitant de la médecine privée (les hôpitaux du secteur public sont peu nombreux et mal équipés au Liban), les notes à payer quand on est gravement malade peuvent s'élever à plusieurs milliers de dollars. Moins dramatique, la crise de l'éducation n'en est pas moins inquiétante en ce sens qu'elle affecte une communauté d'exilés qui avaient pu survivre grâce, notamment, à ses capacités d'adaptation et à sa bonne formation. Les écoles de l'UNRWA ne se sont pas multipliées au rythme de la croissance démographique des réfugiés, les installations sont vétustes, les classes surpeuplées et les cours en alternance sont presque la règle. Livres et fournitures scolaires ne sont plus gratuits, et il est question d'instaurer l'enseignement payant à partir de l'an prochain. Une enquête

dans quatre écoles d'Aïn-Héloué a révélé une forte proportion d'abandons en cours d'étude, tant aux niveaux élémentaires que moyens, les motifs invoqués étant le mariage (pour les filles), l'absence de papiers, le divorce et le remariage des parents, l'exploitation des enfants abandonnés à la mendicité ou à la prostitution, etc. (8).

Finalement, tributaires de l'évolution sur la scène régionale, de la politique intérieure libanaise et des choix de l'OLP, les réfugiés palestiniens sont enfermés dans une marginalité qui, de toute évidence, ne va pas disparaître de sitôt. Israël a clairement dit son refus d'accepter le retour des exilés de 1948, pas plus à Gaza ou à Jéricho qu'en Israël. Le comité multinational chargé du problème des réfugiés, dont l'ordre du jour dépend du « processus de paix », ne peut guère faire plus que d'enregistrer les réclamations des exilés et des pays d'accueil. Les Etats-Unis sont prêts à accepter toute disposition ayant pour résultat d'amoinrir la capacité des réfugiés à jeter le trouble, que ce soit par l'amélioration de leurs conditions de vie ou grâce à leur redistribution géographique. On prétend même, au Liban, qu'ils auraient offert à l'Irak d'alléger les sanctions si ce pays acceptait d'accueillir des Palestiniens du Liban (9).

Quant à la Syrie, les Palestiniens ne sont pour elle qu'une carte utile dans ses négociations avec Israël. Nul ne doute qu'un accord de règlement finira par être signé entre les deux Etats, mais alors qu'advient-il des Palestiniens du Liban ? Certains cadres de la résistance comptent sur l'influence syrienne pour étendre au Liban les droits dont les réfugiés jouissent en Syrie, un optimisme qui est loin d'être partagé par un grand nombre. De

fait, les efforts qui ont été déployés pour obtenir de la Syrie qu'elle fasse pression sur le gouvernement de Beyrouth en faveur de la réouverture du bureau de l'OLP n'ont rien donné.

M. Fares Bouez, ministre libanais des affaires étrangères, a proposé en avril 1994 (10) un transfert de toute la population palestinienne, justifié selon lui par l'équilibre délicat entre les communautés. Sans doute est-ce là une position extrême de marchandage. Mais force est de reconnaître que le refus d'accepter l'installation définitive des Palestiniens au Liban est l'un des rares points de convergence entre le gouvernement et la population libanaise. Selon une enquête datant de 1992, elle est à 75 % hostile à l'installation des Palestiniens, et les différences sont relativement peu marquées entre les différentes communautés (maronites : 87 % ; chiites : 78 % ; druzes : 71 % ; sunnites : 63 %...). La plupart des personnes interrogées se disaient persuadées que les Palestiniens seraient néanmoins réinstallés dans le pays. Il se trouva même une proportion gênante (40 %) pour dire que leur communauté devrait alors résister par les armes (11).

Certaines forces politiques qui autrefois soutinrent la lutte nationale des Palestiniens continueront, certes, de les aider en exigeant qu'ils puissent désormais jouir de leurs droits civiques. Mais ces forces-là sont elles aussi victimes de l'affaiblissement du nationalisme arabe. L'avenir des Palestiniens du Liban est-il vraiment une « chambre noire », pour reprendre une métaphore répandue dans les camps ? On ne voit pas encore l'étincelle d'espoir qui pourrait corriger cette vision pessimiste.

(1) Selon une enquête de l'UNRWA datant de décembre 1991, il y a 5 953 familles déplacées, dont une majorité (50,4 %) se trouvent concentrées à Saïda ou dans ses environs, et 28,1 % à Beyrouth ou dans sa périphérie.

(2) Note d'information de l'UNRWA, mars 1993 : une proportion sans doute sous-estimée, car les statistiques de l'UNRWA ne tiennent pas compte des Palestiniens non enregistrés auprès de l'Office, ni des camps informels.

(3) Cf. *El Safir*, Beyrouth, 6 juillet 1994.

(4) Seule la Jordanie accueille une population plus importante de réfugiés palestiniens (1 057 342 en mars 1993). En mars 1993, l'UNRWA recensait au Liban 325 886 personnes.

(5) Les dix groupes d'opposition aux accords de septembre 1993 sont les suivants : Fath-Conseil provisoire ; Saïka ; FPLP-Commandement général ; Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) ; Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) ;

Front de libération arabe (FLA) ; Front de libération de la Palestine (FLP) ; Parti communiste révolutionnaire palestinien (PCP) ; Front de la lutte palestinienne (FLP) ; Hamas.

(6) Cf. Hana Jaber, « Méfiance dans les camps palestiniens de l'exil », *Le Monde diplomatique*, mars 1994.

(7) Cf. Associated Business Consultants SAL, sondage dans les camps palestiniens du Liban.

(8) Mouna Saad, « Situation et droits des enfants au Liban », *Le Monde diplomatique*, mars 1994.

(9) Ces rumeurs ont été renforcées par les informations divulguées à la fin du mois de septembre 1994 sur les contacts secrets entre responsables israéliens et irakiens.

(10) Cf. *El Safir*, 18 avril 1994.

(11) Hilal Khashan, « Palestinian Resettlement in Lebanon : Behind the Debate », *Etudes montréalaises sur le monde arabe contemporain*, avril 1994.

LIVRES

PALESTINE, LE PAYS À VENIR. – Elias Sanbar

★ *Editions de l'Olivier-Le Seuil, Paris, 1996, 199 pages, 95 F.*

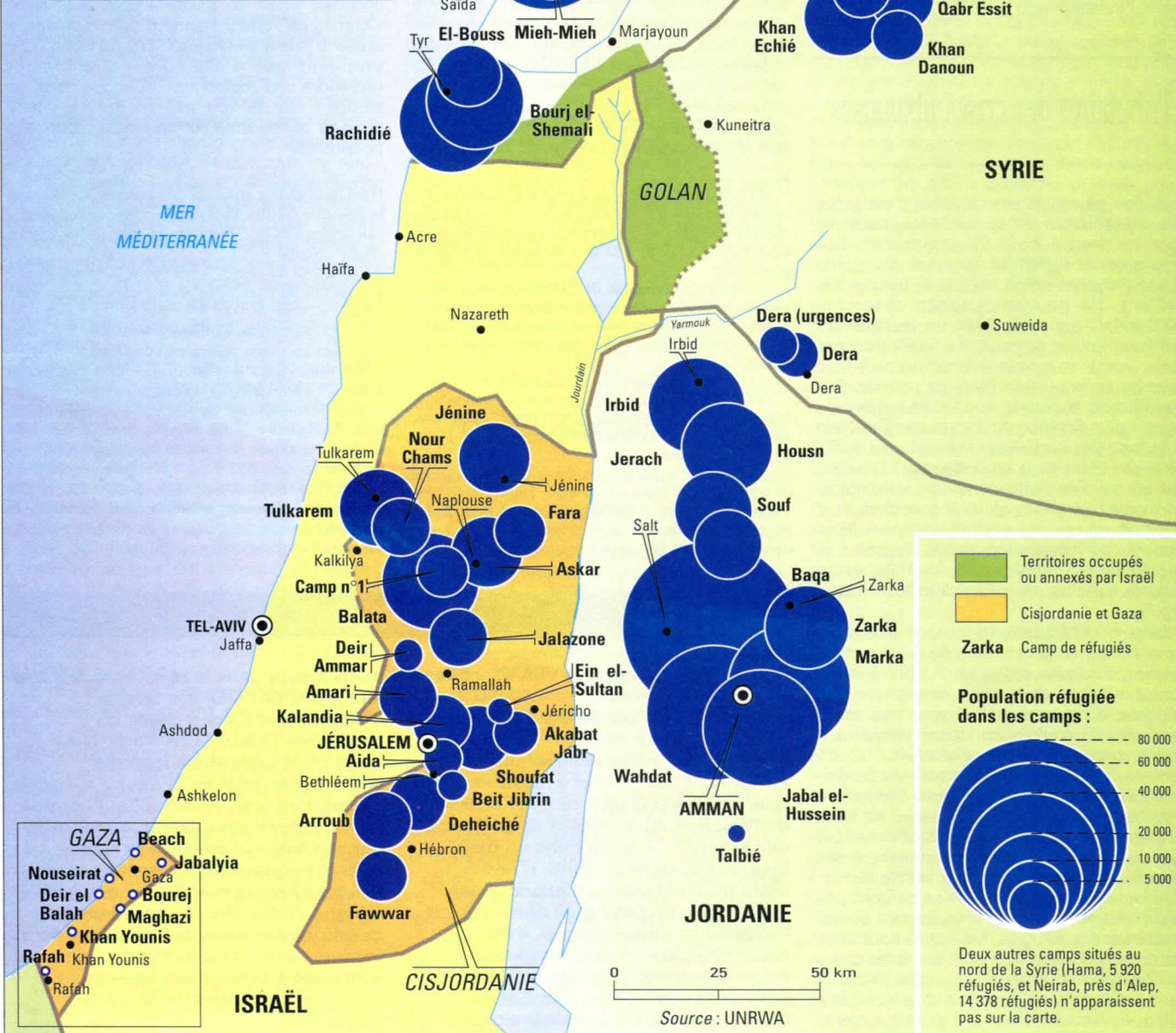
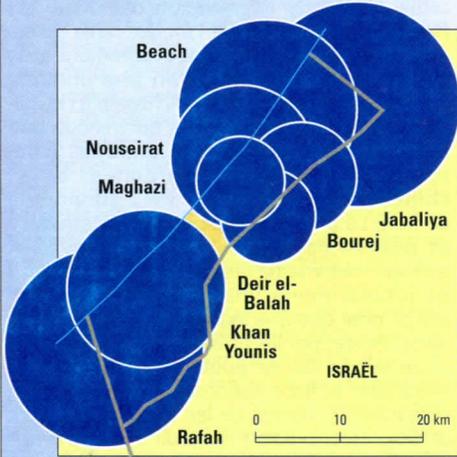
Expulsé à un an, avec sa famille, de Palestine, Elias Sanbar y retourne quarante-six ans plus tard, à l'occasion de l'élection du président et du Conseil de l'autonomie. Voilà donc un petit livre où l'analyse se teinte d'une émotion que l'auteur n'exprime pas d'ordinaire. Ce pays qu'il découvre, en Palestine et « sous » Israël, il le compare évidemment, non à ses souvenirs, mais à l'image qu'il s'en est faite au fil des années. Car Elias Sanbar, en fait, n'a jamais vraiment quitté la Palestine : engagé dès son

adolescence dans la résistance, il a mis au service de l'OLP ses talents d'historien et de chercheur, de professeur (à Beyrouth, Paris, New York) et de journaliste (comme rédacteur en chef de la *Revue d'études palestiniennes*), sans oublier l'homme politique qu'il est devenu, membre du Conseil national palestinien depuis 1988 et responsable de la délégation aux pourparlers multilatéraux sur les réfugiés. C'est dire la pertinence des questions sur les négociations en cours comme sur la société, l'Etat à venir qu'il pose à Israël, mais également à l'Autorité palestinienne et à ses opposants...

D. V.

La dispersion des Palestiniens

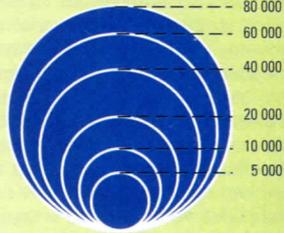
3 308 133 réfugiés étaient recensés par l'UNRWA au 30 juin 1996 dont un tiers (1 040 706) vivent dans cinquante neuf camps. Il faut y ajouter les personnes déplacées durant la guerre de juin 1967, dont le nombre est estimé à plusieurs centaines de milliers. On compte 1 358 706 réfugiés en Jordanie (dont 242 922 vivent dans des camps) ; 532 438 en Cisjordanie (dont 147 302 dans des camps) ; 716 930 à Gaza (dont 378 279 dans des camps) ; 352 668 au Liban (182 731 dans des camps) ; 347 391 en Syrie (dont 89 472 dans des camps).



Territoires occupés ou annexés par Israël
 Cisjordanie et Gaza

Zarka Camp de réfugiés

Population réfugiée dans les camps :



Deux autres camps situés au nord de la Syrie (Hama, 5 920 réfugiés, et Neirab, près d'Alep, 14 378 réfugiés) n'apparaissent pas sur la carte.

Source : UNRWA